

L'approche de l'ACDI revêt différentes formes et fait appel à une grande variété de partenaires et d'activités pour encourager le respect des droits, la démocratie et l'application des principes de bon gouvernement. L'ACDI estime que les organisations civiles sont les mieux placées pour exprimer les inquiétudes de la population et l'amener à participer à la prise des décisions et à la définition des politiques. L'ACDI les aide à défendre les droits juridiques de la population, à faire respecter davantage les droits des enfants et des femmes, et de plus en plus à forcer les gouvernements à rendre compte de leurs actes.

L'ACDI presse également les gouvernements de respecter les droits de leurs citoyens et de gouverner comme il se doit, avec honnêteté, efficacité et transparence. L'ACDI a aidé à améliorer plusieurs processus, notamment le processus électoral, la suprématie du droit, et les institutions comme les assemblées législatives et des médias indépendants.

Le programme d'aide vise aussi les décideurs, qui doivent démontrer leur volonté politique et leurs qualités de chef. Dans le cadre d'un dialogue, tenu à de nombreux niveaux sur les droits, la démocratie et le bon gouvernement, l'ACDI cherche à mieux saisir les intérêts et les positions des organisations et des gouvernements partenaires, et à influencer leur approche. Le système multilatéral permet en outre à l'ACDI d'appuyer des initiatives ayant pour objet le respect des droits, de la démocratie et des principes de bon gouvernement.